

Entre temps Ferdinand-Maximilien s'était rendu lui-même de Paris en Angleterre. De Londres il adressa une lettre extrêmement cordiale à Napoléon (1), dans laquelle il le remerciait pour toutes ses bontés et l'assurait qu'il aurait toujours en lui une âme fidèle et dévouée.

Cette lettre se croisa avec une de l'impératrice Eugénie à l'archiduchesse Charlotte (2). Les meilleurs vœux de l'impératrice pour l'entreprise y étaient exprimés, ainsi que la persuasion que des cœurs, capables de prendre sur eux de telles difficultés, trouveraient aussi la force de les vaincre. Ensuite l'impératrice insistait sur le fait que les dernières nouvelles du Mexique étaient toutes excellentes et qu'on leur avait montré, à elle et à son mari, des lettres privées disant que tout le pays attendait avec impatience un avenir meilleur et que l'expédition à l'intérieur du pays n'avait été qu'une continue manifestation en faveur de la monarchie.

L'impératrice mentionnait en outre l'attitude de l'Espagne, qui, dans l'affaire mexicaine, était pour ainsi dire fascinée par l'Angleterre et décidée à la suivre en toutes choses. Mais on pouvait espérer que l'Espagne changerait encore son attitude.

Napoléon répondit encore plus cordialement à l'aimable lettre de l'archiduc (3). « *Je vous prie*, écrivait-il, *de compter toujours sur mon amitié* et de croire que j'apprécie à leur juste valeur les sentiments élevés qui engagent Votre Altesse Royale à accepter le trône du Mexique. Régénérer un peuple et fonder un empire sur des principes que la raison et la morale approuvent est une belle mission, digne d'exciter une noble ambition.

« *Vous pouvez être sûr que mon appui ne vous manquera pas dans l'accomplissement de la tâche que vous entreprenez avec tant de courage.* » Napoléon parlait alors selon ses véritables sentiments. Il désirait ardemment la réussite de la fondation de l'empire, croyait le danger de l'Union exclu par la

(1) Archiduc Ferdinand-Maximilien à Napoléon III. Londres, 14 mars 1864, brouillon de la main du baron De Pont. Vienne. Archives de l'État.

(2) L'impératrice Eugénie à l'archiduchesse Charlotte. Les Tuileries, 16 février 1864, original. Vienne, Archives de l'État.

(3) Napoléon III à l'archiduc Ferdinand-Maximilien, 18 mars 1864, original. Vienne, Archives de l'État.

guerre de Sécession et une victoire encore toujours espérée des États du Sud. Il ne se rendait encore nullement compte du danger qui le menaçait personnellement de la part de la Prusse. Il croyait donc pouvoir promettre à l'archiduc une assistance complète, d'autant plus qu'il se faisait encore toujours des illusions sur la mesure dans laquelle cette assistance serait nécessaire. Ces illusions étaient basées sur les rapports faux et menteurs des émigrés mexicains, mais aussi sur les rapports, couleur de rose, provenant de Bazaine, et en général sur l'orientation favorable qu'avaient prise les opérations au Mexique, au début si difficiles. Il est vrai qu'il y était aussi déterminé par le souhait de charger l'archiduc de la tâche si ingrate que la France avait, trop vite et sans réfléchir, assumée par l'intervention et espérait pouvoir retirer lentement ses mains du jeu. Mais Napoléon croyait trop facilement à la possibilité d'un empire mexicain et c'est pourquoi il donna dans cette lettre sa parole d'empereur, sur laquelle l'archiduc croyait, et avec raison, pouvoir compter. L'avenir montrera quelles furent les raisons qui amenèrent enfin Napoléon à manquer à sa parole et en quelle mesure on peut excuser sa manière d'agir en invoquant les circonstances atténuantes d'une contrainte irrésistible.

La lettre atteignit l'archiduc encore en Angleterre et le rendit sourd à tous les avertissements de là-bas. Pour s'y soustraire le plus possible il s'interdit toute conversation détaillée. Seule la vieille grand'mère de l'archiduchesse Charlotte, l'ancienne reine de France, Marie-Amélie, l'épouse de Louis-Philippe, qui, bannie, vivait en Angleterre, ne put s'empêcher de dire la vérité au jeune couple encore grisé par les honneurs impériaux de leur réception à Paris. Elle regretta profondément leur résolution, leur prédit leur sombre destinée et aurait même dit à l'archiduc : « Ils vont te tuer (1). »

Le jeune couple méprisa aussi le conseil de cette femme expérimentée. Le 19 mars ils arrivèrent à Vienne, fermement résolus à continuer le chemin dans lequel ils s'étaient engagés et sans hésiter. Mais voilà que survint encore une difficulté si grande, qu'elle aurait presque, d'un coup, fait écrouler l'édifice, élevé avec tant de peine durant des années. A Vienne

(1) OLLIVIER, VI, p. 579.

Comme je l'ai fait sans connaître alors la condition qu'on m'impose aujourd'hui et sans être en état de la connaître, j'ai agi de bonne foi et partant je me verrai réduit à la triste nécessité de dire d'une façon claire, loyale et sincère, au peuple mexicain les causes de mon refus. »

Deux jours plus tard l'archiduc rentra à Miramar avec son épouse. Cette renonciation était en réalité toute naturelle. La mort de l'empereur François-Joseph étant la condition *sine qua non* d'une succession, cette mesure ne résultait nullement de motifs personnels, mais uniquement de raisons d'État.

Par conséquent l'opposition de l'archiduc était, à plus d'un point de vue, vraiment singulière. Il ne s'agissait pour lui non pas tant des suites au point de vue du régime des biens, suites naturellement très fâcheuses, que de son droit de succession en Autriche. Et on se demande pourquoi l'archiduc attachait, à l'instant où il se préparait à accepter la couronne d'un empire, tant d'importance à la question de renonciation. N'était-ce pas clair alors qu'il acceptait l'affaire du Mexique faute de mieux et qu'il n'avait nullement dans la réussite de l'entreprise cette confiance illimitée, que son attitude avait semblé indiquer jusque-là? Il laissait croire qu'il n'allait au Mexique qu'à contre-cœur avec la pensée de quitter le pays et son peuple pour revenir en Autriche et mettre sur son front l'auguste couronne des Habsbourg, dès que le destin lui en offrirait l'occasion.

Comme l'archiduc était retourné à Miramar sans que la question du pacte de famille ait été éclaircie, l'empereur donna à son cousin, l'archiduc Léopold, l'ordre de se rendre à Trieste et de dire à Ferdinand-Maximilien que l'empereur insistait, et d'une façon irrévocable, sur la signature de l'engagement (1).

L'archiduc Ferdinand-Maximilien répondit alors par écrit (2) à l'archiduc Léopold, chargé des négociations à propos de la question de renonciation : « Comme je suis de mon côté fermement résolu à ne renoncer, pour ma personne, en aucun

(1) Archiduc Léopold, fils du vieil archiduc Renier, né en 1784, à l'archiduc Ferdinand-Maximilien, 26 février 1864. Vienne, Archives de l'État.

(2) Archiduc Ferdinand-Maximilien, dans une lettre de Miramar du 26 mars 1864, à l'adresse de l'archiduc Léopold. Vienne, Archives de l'État.

cas, à mes droits du sang, je me vois obligé, mon cousin, de vous poser la question, si vous considérez l'affaire comme réglée, si je notifiâis à la députation mexicaine mon refus d'accepter la couronne en lui faisant connaître l'unique cause de ce refus et de même si je faisais savoir au commandant de la frégate *Thémis*, mise à ma disposition par le gouvernement français, que je n'ai point l'intention de m'en servir. Dans ce cas je devrais naturellement refuser toute responsabilité pour les conséquences futures. J'attends d'urgence votre aimable réponse, car je n'ai pas le droit de laisser plus longtemps les Mexicains dans l'incertitude. »

L'archiduc Léopold demanda immédiatement par télégraphe des ordres à l'empereur. Les ayant reçus, il fit part à l'archiduc Ferdinand-Maximilien qu'il devait répondre à sa question dans un sens affirmatif et partant qu'il regardait sa mission comme terminée. Il viendrait le soir même prendre personnellement congé de lui avant son départ pour Vienne (1).

Hors de lui et extrêmement indigné, l'archiduc rédigea une lettre à l'adresse de son frère (2), dans laquelle il lui disait qu'il avait fait parvenir aux deux lieux indiqués son refus, motivé par le contenu de sa lettre à l'empereur du 22 mars, et qu'ensuite, faisant usage de son congé, donné le 22 janvier pour un temps illimité, le 29 mars il se rendrait avec sa femme sur un vapeur privé par Lacroma et Civita-Vecchia à Rome, car il brûlait d'expliquer personnellement toute la chose au Saint-Père.

Entre temps l'empereur François-Joseph, qui ne savait encore rien de ces dernières démarches, craignant que l'archiduc pourrait dire à la députation mexicaine des choses qui ne cadraient pas avec ses propres vues, écrivit lui-même en toute hâte à l'archiduc Léopold (3) : « Le discours à la députation mexicaine ne concerne pas seulement mon frère, mais moi aussi. Je ne puis donc pas permettre que mon frère tienne un

(1) Archiduc Léopold à l'archiduc Ferdinand-Maximilien, 27 mars 1864. Vienne, Archives de l'État.

(2) Brouillon de l'archiduc Ferdinand-Maximilien à François-Joseph, sans date, en tout cas du 27 mars 1864, et sans doute pas envoyée. Vienne, Archives de l'État.

(3) Empereur François-Joseph à l'archiduc Léopold. Vienne, 28 mars 1864. Vienne, Archives de l'État.

discours sans s'être préalablement entendu avec toi. Je ne puis pas m'exposer à la nécessité de devoir, de mon point de vue, rectifier des paroles de mon frère, prononcées publiquement. Il faut donc remettre la réception de la députation jusqu'au moment où cette formalité sera remplie. »

L'archiduc Léopold écrivit immédiatement à l'archiduc Ferdinand-Maximilien une lettre très froide, dans laquelle il lui exprimait l'espoir que l'archiduc donnerait à son discours la forme qu'exigeait « l'honneur de notre maison, qui nous tient à cœur à tous également, les désirs de Sa Majesté et Votre propre position et dignité ».

Quand il fut bien évident que l'archiduc, dans la question de la succession, était décidé à refuser toute renonciation, l'empereur François-Joseph fit prier l'ambassadeur français, le duc de Grammont (1), de décider Napoléon à intervenir auprès de l'archiduc. L'empereur Napoléon lui rendrait en cela un grand service. Le diplomate télégraphia le 27 mars dans ce sens à son souverain. Le jour de l'arrivée du télégramme de Vienne, Napoléon avait aussi reçu une dépêche d'Hidalgo qui se trouvait à Trieste avec la députation mexicaine, disant que l'archiduc lui avait permis de faire connaître à l'empereur Napoléon son acceptation définitive. L'empereur des Français dit alors à Metternich qu'il n'y comprenait plus rien (2), que ce n'était pas possible que l'archiduc renoncât au trône, que lui, Napoléon, serait vis-à-vis de la France dans le plus grand embarras, surtout à présent que l'emprunt avait été conclu. On aurait dû régler déjà depuis trois ans la question de succession, et il ne comprenait pas qu'une telle difficulté puisse surgir maintenant. Ce serait pour lui une démarche affreuse que de devoir dire aux Français que toute l'expédition au Mexique est à leur charge. Si on avait soupçonné de telles difficultés, on n'aurait pas sacrifié tant d'hommes et tant d'argent. L'empereur, très excité, déclara à Metternich qu'aujourd'hui où une convention a été signée et que l'emprunt a été réalisé grâce à son intervention morale, il se sentait en quelque sorte responsable vis-à-vis des ban-

(1) Voir OLLIVIER, VI, p. 581-584, qui avait à sa disposition les rapports du général Frossard sur sa mission.

(2) D'après le rapport de Metternich à Rechberg du 27 et du 28 mars 1864. Vienne, Archives de l'État.

quiers anglais et français, il lui semblait difficile que la famille impériale d'Autriche ne sentît pas le point délicat pour elle de cette question. En outre, son ministre des Finances venait de déclarer au conseil d'État que la commission du budget pouvait inscrire un prochain paiement de 54 millions de francs (1), comme première indemnité pour la guerre du Mexique, si impopulaire en France.

« L'opinion publique, dit Napoléon à l'ambassadeur, ne verrait là qu'un empêchement de Vienne, et j'avoue, je crains que cela ne donne lieu à des manifestations hostiles capables d'amener entre les deux pays une tension regrettable. »

Si l'empereur était inquiet, l'impératrice l'était bien davantage, elle qui portait une grande responsabilité dans l'affaire mexicaine. Elle conjura Metternich, avec des larmes dans les yeux, de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour vaincre ces difficultés.

A deux heures de la nuit Napoléon fit éveiller Metternich (2) par un adjudant qui lui apporta la lettre suivante de l'impératrice :

« 27 mars le soir,

« Mon cher prince,

Je reçois à l'instant la réponse d'Hidalgo. L'archiduc est décidé à remercier *mardi* la députation mexicaine et partir ensuite pour Rome, afin de quitter l'Autriche en abandonnant ses rêveries. Je ne vous parle pas du scandale épouvantable qu'il y aura pour la maison d'Autriche, mais vis-à-vis de nous vous concevez qu'il n'y a pas d'excuse ; quels que soient aujourd'hui les obstacles qui se présentent d'un côté ou de l'autre, le fait est que vous avez eu le temps de tout peser et bien peser, et ce n'est pas au moment où l'emprunt est fait, les stipulations signées que vous venez, avec une affaire de famille sans conséquence en comparaison du désarroi dans lequel vous jetez tant de monde, nous présenter votre ultimatum, ceci est bien sérieux. Veuillez en prévenir votre gouvernement *ce soir même*. Croyez à ma mauvaise humeur bien justifiée.

« EUGÉNIE. »

(1) Naturellement sur le montant de l'emprunt mexicain.

(2) OLLIVIER, VI, p. 579.

L'empereur fit dire à Metternich à peu près la même chose. Il fallait trouver une issue.

Le lendemain 28 mars, Metternich se rendit de grand matin aux Tuileries. Il se hâta d'assurer que son gouvernement était le premier à souhaiter une solution, qu'il n'avait aucune mauvaise volonté, etc. Les lois de la famille défendaient l'acceptation d'une couronne étrangère sans renonciation préalable aux droits de succession.

« Mais l'archiduc aurait dû le savoir, répliqua Napoléon ; je dois le dire, je n'ai jamais eu de chance avec l'Autriche, c'est comme si on voulait me mettre intentionnellement dans l'embarras au dernier moment. »

L'impératrice, pleine d'amertume, parla de même. Mais au fond ni l'un ni l'autre ne croyaient à une rupture définitive. Metternich lui-même était sérieusement inquiet. « Pour ce qui me regarde, écrivait-il à Rechberg, je crois devoir prendre sur moi de dire que dans l'intérêt de notre tranquillité il est très important que la chose soit réglée. Vraiment le scandale de quitter le pays et de la brouille mortelle des deux frères serait trop grand. Je suis honteux déjà de voir cette querelle portée devant un tribunal si peu apte à la juger. La chose me paraît si indigne que j'en gémiss. »

Napoléon, le 28 mars au matin, envoya à l'archiduc à Miramar le télégramme suivant (1) :

« Je suis consterné de la nouvelle qui nous arrive. Votre Altesse Impériale est engagée d'honneur envers moi, envers le Mexique, envers les souscripteurs de l'emprunt. Les dissentiments de famille ne peuvent pas empêcher Votre Altesse Impériale de remplir des devoirs plus élevés ailleurs. Qu'elle pense à sa propre gloire. Un refus me paraît aujourd'hui impossible.

« NAPOLÉON. »

En même temps l'empereur envoya son aide de camp et inspecteur général de l'artillerie, le général Charles-Auguste de Frossard, à Vienne et à Miramar, pour se rendre auprès de l'empereur François-Joseph et remettre à l'archiduc une lettre

(1) Télégramme de Napoléon à l'archiduc Ferdinand-Maximilien. Paris, 21 mars 1864.

personnelle. Il conjura en outre par télégramme l'archiduc de ne prendre aucune mesure décisive, qui serait contre les conventions, avant d'avoir reçu sa lettre (1).

Cette lettre (2) était l'expression de la grande excitation dans laquelle Napoléon se trouvait par suite de la crise inattendue de l'affaire. L'empereur se voyait tout à coup tout seul en face des difficultés au Mexique et en outre rendu ridicule devant le monde entier.

« J'écris, disait-il, à Votre Altesse sous le coup d'une vive émotion par la nouvelle que j'ai reçue hier soir de Vienne et de Trieste. Il ne m'appartient pas de discuter les questions de famille qui ont pu être traitées entre vous et votre auguste frère, mais je dois vous représenter tout ce que la situation actuelle a de grave pour vous et pour moi. Par le traité que nous avons conclu et qui nous engage réciproquement, par les assurances données au Mexique, par la parole échangée avec les souscripteurs de l'emprunt, Votre Altesse Impériale a contracté des engagements qu'elle n'est plus libre de rompre. Que penserait-elle en effet de moi, si, une fois Votre Altesse Impériale arrivée au Mexique, je lui disais que je ne puis plus remplir les conditions que j'ai signées ?

« Non, il est impossible que vous renonciez à aller au Mexique et qu'à la face du monde vous disiez que des intérêts de famille vous obligent à tromper toutes les espérances que la France et le Mexique ont mises en vous.

« Il faut absolument que dans l'intérêt de votre famille et de vous-même les choses s'arrangent, car il y va de l'honneur de la maison de Habsbourg.

« Je vous demande pardon de ce langage un peu sévère, mais les circonstances sont trop graves pour que je ne vous dise pas toute la vérité. »

C'était parler énergiquement. Napoléon savait que l'archiduc Ferdinand-Maximilien n'était en rien si sensible qu'au point d'honneur. Strictement parlant il n'avait pas complètement raison. Les conventions avaient bien été paraphées à Paris

(1) Napoléon III à l'archiduc Ferdinand-Maximilien, télégramme sans date, mais probablement aussi du 28 mars 1864. Vienne, Archives de l'État.

(2) Napoléon III à l'archiduc Ferdinand-Maximilien. Paris, 28 mars 1864, original. Vienne, Archives de l'État.

mais la signature définitive ne devait être donnée qu'à Miramar, après l'acceptation de la couronne. Il est vrai que pour l'emprunt on était allé plus loin. Il existait déjà sur cette question des engagements obligatoires et des actes signés. L'acceptation de la couronne en était la condition *sine qua non*, mais en tout cas énormes eussent été les difficultés si on avait voulu annuler la chose.

L'empereur Napoléon ne se doutait pas combien un passage de sa lettre le condamnerait lui-même plus tard. Il recommanda encore instamment au général Frossard de prendre l'archiduc par le point d'honneur et de l'amener absolument à maintenir sa parole.

A la dernière heure encore Napoléon remit à de Frossard une seconde lettre. Il y parlait de l'emprunt et de difficultés subites, provenant des financiers anglais, à un moment où on croyait que tout était réglé. Le ministre des Finances attachait pourtant la plus haute importance à ce qu'on écoutât les propositions de Mr Gwyn, concernant la province Sonora et la concession des mines. Ainsi l'opposition de l'archiduc contre de telles conventions, qu'on pouvait facilement mal interpréter, et qu'il avait faite dans l'intérêt de l'indépendance de tous les territoires mexicains, devait aussi être, si possible, brisée par de Frossard. Ceci concluait, il est vrai, de nouveau à l'acceptation de la couronne. Or, précisément cette acceptation était mise en question. Pour ne rien omettre, Napoléon télégraphia également au roi des Belges pour le prier d'exercer son influence dans le même sens sur son beau-fils.

Le soir du 27 et le matin du 28, les Mexicains, qui voyaient s'écrouler leurs beaux projets, conjurèrent l'archiduc de céder et de ne pas, par sa résistance à une condition sans intérêt pour sa position au Mexique, remettre tout en jeu.

L'archiduchesse Charlotte avait également déjà rédigé une lettre de refus fort douloureuse, adressée à l'impératrice Eugénie (1). Alors arriva le télégramme de Napoléon, qui prenait l'archiduc par son côté le plus sensible, par son point d'honneur. Pénétré de la dignité de sa famille et des meil-

(1) Archiduchesse Charlotte à l'impératrice Eugénie du 28 mars 1864, lettre non expédiée. Vienne, Archives de l'État.

leurs traditions des Habsbourg, personnellement très loyal, l'archiduc ne pouvait supporter l'idée que quelqu'un dans le monde doutât de son honnêteté ou trouvât, n'eût-ce été qu'en apparence, une ombre sur son blason sans tache.

La décision lui fut très dure. Il télégraphia d'abord à Napoléon comme il suit (1) :

« Réception de la députation ajournée, négociation en train ; par attachement sincère pour Votre Majesté j'irai jusqu'aux extrêmes limites de ce que me permettra mon honneur personnel. Document inacceptable m'a été remis pour être signé la veille de mon départ pour Miramar sans qu'on ne me l'ait jamais montré préalablement. J'ai en main toutes les preuves constatant ma loyauté. »

Puis, quoique très à contre-cœur, il céda en partie, et envoya le comte Zichy auprès de l'archiduc Léopold, qui était encore à Trieste dans l'espoir que Ferdinand-Maximilien céderait à la dernière heure. Le comte Zichy avait l'ordre (2) de dire à l'archiduc Léopold que Ferdinand-Maximilien était prêt à renoncer à son droit de succession en Autriche en faveur de la descendance mâle des autres branches de sa famille, mais qu'il demandait, par contre, la continuation de l'apanage et la réalisation des promesses faites au sujet du recrutement de volontaires. En même temps l'archiduc Ferdinand-Maximilien s'adressa directement à l'empereur (3) pour lui faire les mêmes propositions et le prier de pouvoir présenter encore une clause additionnelle, tout à fait confidentielle, et qui devait surtout être tenue secrète vis-à-vis des Mexicains, clause qui seule pouvait lui procurer un refuge sûr contre toutes les possibilités et éventualités de l'avenir. Elle était conçue dans les termes suivants :

« Clause tout à fait confidentielle.

« Sa Majesté l'empereur promet, par amour fraternel, dans le cas où l'archiduc Ferdinand-Maximilien renoncerait libre-

(1) Archiduc Ferdinand-Maximilien à Napoléon, télégramme sans date. Vienne, Archives de l'État.

(2) Ce dont on peut juger par la réponse de l'archiduc Léopold à l'archiduc Ferdinand-Maximilien. Trieste, 29 mars 1864. Vienne, Archives de l'État.

(3) Archiduc Ferdinand-Maximilien à l'empereur François-Joseph, 29 mars 1864, brouillon. Vienne, Archives de l'État.

ment au Mexique ou y serait contraint, d'annuler sur sa demande le pacte signé aujourd'hui et de faire rentrer l'archiduc dans ses droits primitifs. De même l'empereur assure à la veuve et aux enfants de l'archiduc, en cas qu'ils devraient renoncer à leur position au Mexique, leur réintégration dans tous les droits dus aux archiducs autrichiens. »

En outre, l'archiduc envoya à l'empereur François-Joseph un télégramme chiffré dans lequel il se plaignait de ce que le baron de Meysenbug, du ministère des Affaires étrangères, adjoint à l'archiduc Léopold, ne faisait qu'exciter les esprits contre lui. Il ajoutait la demande de pouvoir rédiger lui-même sa réponse à la députation.

L'empereur François-Joseph répondit immédiatement par télégramme (1) :

« Je ne puis croire que Meysenbug excite les esprits. J'insiste avec la dernière énergie pour que tu délibères avec l'archiduc Léopold la réponse à la députation. Faute de cette précaution, les conséquences pourraient être très dangereuses pour nous deux et amener les discordances les plus fâcheuses. Je te conjure de ne pas te précipiter. »

Les choses en étaient là quand de Frossard arriva à Vienne le matin du 30 mars. Il se rendit de suite auprès de Rechberg qui avait déjà fait dire le 28 à Metternich pourquoi il fallait absolument insister sur la renonciation. Rechberg craignait que, s'il n'y avait pas de renonciation, la chambre en Autriche ne s'emparât de la chose. Si on y décidait contre l'archiduc, la Diète hongroise demanderait également le droit de se prononcer, ce qui aurait certainement lieu dans un sens opposé aux vues de la Chambre autrichienne, ce qui serait une nouvelle pomme de discorde entre les diverses parties de l'empire. Au général français, Rechberg ne parla naturellement pas de questions si délicates. Il lui dit simplement qu'il était impossible d'admettre que les descendants de l'archiduc, si descendants il y avait, puissent un jour venir en Europe pour disputer à leurs cousins, restés en Autriche, le droit à la couronne. Il ne voulait non plus rien savoir d'une renonciation conditionnelle. « Croyez-vous, demanda-t-il à Frossard, que

(1) Télégramme de l'empereur François-Joseph à l'archiduc Ferdinand-Maximilien, 28 mars 1864. Vienne, Archives de l'État.

l'Autriche se laisserait gouverner par un prince qui vient d'être chassé d'un trône étranger? »

Frossard se rendit ensuite auprès de l'empereur François-Joseph qui se montra très affecté par les événements. Il avoua qu'il y avait aussi un peu de sa faute. Il aurait déjà dû insister sur la renonciation de l'archiduc avant le voyage à Paris, mais qu'il espérait que tout s'arrangerait encore. Lorsque Frossard fit remarquer que c'était une question d'honneur pour l'archiduc, l'empereur lui répondit :

« Oui, une question d'honneur pour nous tous. Il faut le faire. Je me donne toutes les peines du monde pour y parvenir. Mon frère doit se soumettre aux conséquences de sa nouvelle position en ce qui concerne sa propre patrie (1). »

Frossard fit une allusion qu'une preuve d'amour fraternel et une promesse aimable en cas de « certaines éventualités » faciliteraient singulièrement la chose. Il visait par là sans doute la faillite de l'entreprise du Mexique. L'empereur ne fit aucune promesse à ce sujet, mais, après l'audience de Frossard, il résolut de suivre ses propositions.

Il écrivit de sa propre main trois billets à son frère (2).

Le premier de ces billets disait que l'empereur, pour donner une nouvelle preuve de son amour fraternel et pour encourager autant que possible la résolution de l'archiduc de fonder au Mexique un nouvel empire, s'était décidé à assurer à son frère la continuation de son apanage de 150 000 florins par an et de telle manière que 100 000 devaient être payés annuellement à Vienne, tandis que 50 000 devaient être utilisés pour amortir les dettes prises sur le fonds de famille pour payer les dépenses provenant, soit de l'affaire mexicaine, soit des constructions à Miramar. Après amortissement complète de ces dettes, le paiement de ces 50 000 florins serait suspendu.

Dans le second billet l'empereur François-Joseph disait avoir donné l'ordre au ministère de la Guerre de recruter un corps de volontaires de 6 000 hommes et de 300 matelots.

(1) Général de Frossard à Napoléon III, 1<sup>er</sup> et 5 avril 1864, OLLIVIER, VI, p. 583.

(2) Le premier est daté du 31 mars 1864, le second du 1<sup>er</sup> avril 1864. Original, Vienne, Archives de l'État.

Le troisième écrit (1), le plus important de tous, était le suivant :

« Monsieur mon cher frère,  
l'archiduc Ferdinand-Maximilien,

« Pour le cas — que le Tout-Puissant nous en préserve — où Votre Altesse renoncerait librement au trône du Mexique ou que la situation y deviendrait telle, que vous soyez contraint à quitter ce pays, je crois pouvoir, conformément à mon amour fraternel, promettre à Votre Altesse, que dans un tel cas inattendu il sera laissé à mes soins de faire pour votre position dans mon empire tout ce que je pourrai rendre compatible avec les intérêts de mon pays. Je ne manquerai pas également d'étendre, dans un pareil cas, mes soins fraternels aussi à votre épouse Madame l'archiduchesse Charlotte et à sa descendance.

« FRANÇOIS-JOSEPH. »

L'empereur maintenait par conséquent sa condition de renonciation et ne promettait que de donner à l'archiduc et à son épouse une position convenable dans l'État au cas où ils seraient obligés de rentrer.

Entre temps le général Frossard était arrivé à Miramar le 1<sup>er</sup> avril et avait soumis à l'archiduc l'importante lettre de Napoléon. Dans la discussion qui suivit, Ferdinand-Maximilien fit lire à Frossard le pacte de famille et lui assura que son honneur d'archiduc et de mari ne lui aurait pas permis d'agir autrement. Suivant les ordres reçus, Frossard fit remarquer à l'archiduc que, outre son honneur privé, il y avait aussi son honneur politique qui l'obligeait envers Napoléon, la France et le monde entier. L'archiduc répondit qu'il ne pouvait pas ne pas s'inquiéter du sort de sa femme et des enfants qu'il espérait avoir, c'était là la clef de ses actions. En réponse à sa lettre il télégraphia à l'empereur Napoléon qu'il irait aussi loin que sa dignité le lui permettrait.

(1) L'empereur François-Joseph à l'archiduc Ferdinand-Maximilien, 31 mars 1864. Original. Vienne, Archives de l'État.

Lorsque Frossard insistait et remarquait d'une façon fort importune que l'honneur de l'archiduc, engagé vis-à-vis de la France, passait avant sa dignité personnelle, l'archiduchesse Charlotte lui coupa la parole et, se souvenant des remarques de son père faites souvent devant elle, elle s'écria : « Mon général, nous savons très bien que nous rendons un service à l'empereur Napoléon si nous allons au Mexique ! » Frossard, laissant de côté tous les égards, répondit alors que le service était en tous les cas réciproque (1).

Le 2 avril arrivèrent les trois billets de l'empereur François-Joseph. L'archiduc et sa femme les lurent avec beaucoup d'attention, mais ne les regardèrent pas comme satisfaisants, puisque le point principal avait été intégralement maintenu. Surtout vis-à-vis du troisième billet, Ferdinand-Maximilien se réservait encore certains changements dans le texte. Il le communiqua au comte Zichy qui s'adressa tout de suite par télégraphe au comte Rechberg. Le ministre en fut extrêmement vexé. L'archiduc ne l'avait déjà pas écouté, lorsqu'il lui avait fait voir sérieusement les dangers de son entreprise, et maintenant il faisait de même quand il s'agissait d'une question très importante pour la tranquillité intérieure et la prospérité de l'Autriche. Très mécontent il écrivit au comte Zichy (2) : « Les trois billets, écrits de la main de l'empereur, sont l'expression de la grâce et de l'amour fraternel de Sa Majesté. Maintenant que l'empereur a parlé il n'y a plus à discuter, ni à marchander. Je ne puis que regretter le temps que je perds en écrivant de nouveau. Je n'ai qu'un conseil à donner : c'est de ne pas abuser, en suscitant de nouvelles difficultés, de la patience de l'auguste monarque, poussée aux dernières limites sur le terrain des concessions. »

L'archiduc s'était décidé d'écrire encore une fois directement à son frère (3). Il le remerciait pour toutes les concessions faites et les preuves d'amour fraternel données. Il le priait de lui donner, sous une forme quelconque, l'assurance qu'il rentrerait dans ses droits dans le cas où la monarchie au Mexique ne serait pas de durée. Si la forme d'une clause secrète ne lui

(1) OLLIVIER, *Empire libéral*, VI, p. 585.

(2) Rechberg au comte Zichy, 2 avril 1864. Vienne, Archives de l'État.

(3) Archiduc Ferdinand-Maximilien à François-Joseph, 2 avril 1864. Brouillon. Vienne, Archives de l'État.

convenait pas il suffirait de l'ajouter, sous n'importe quelle forme, au troisième billet de l'empereur qu'il avait déjà reçu.

Si l'empereur connaît une autre issue pour sortir de ce labyrinthe, dans lequel un malentendu malheureux a conduit les deux frères, il l'acceptera avec joie, si elle est compatible avec son honneur personnel, afin d'éviter les conséquences, qui, vu l'état d'esprit de Napoléon, pourraient aussi amener des complications dans les relations extérieures de l'Autriche.

En même temps l'archiduchesse Charlotte, qui avait suivi toutes les négociations avec une inquiétude fiévreuse, se rendit à Vienne pour appuyer par son intervention personnelle et pressante les demandes de son mari. Pendant qu'à Vienne elle se donnait tout le mal possible pour persuader son beau-frère, Ferdinand-Maximilien était resté seul à Miramar avec ses soucis et ses inquiétudes. Privé de l'appui de sa femme, devenu indispensable avec le temps, très éprise elle-même du projet du Mexique, l'archiduc avait des accès de mélancolie et de dégoût, comme en ont souvent les âmes pas très fortes à la veille de grandes décisions à prendre, et surtout en face de difficultés surgissant subitement. Il y avait des moments où il aurait préféré oublier tout ceci et se retirer dans la solitude fleurie de Lacroma et s'y vouer uniquement à la nature et à ses beautés.

Mais déjà il ne pouvait plus disposer de lui-même. Napoléon ne voulait plus lâcher sa proie. Les négociations de Vienne et de Miramar duraient déjà trop pour lui et pour sa femme. Leur inquiétude et leur nervosité ne faisaient qu'augmenter. L'empereur télégraphia au général de Frossard (1) :

« Une décision est absolument nécessaire. La nouvelle de l'irrésolution amènera des complications au Mexique. Déjà la Bourse anglaise fait des difficultés pour le nouvel emprunt. Toutes ces questions de famille auraient dû être réglées avant. On ne peut pas laisser sans inconvénients un grand peuple dans l'attente et dans l'inquiétude et nous en face de grandes difficultés, tandis que l'escorte qui attend est exposée au danger de la fièvre jaune dans la zone torride. »

(1) Napoléon au général de Frossard, Paris, 5 avril 1864, 7 heures du soir, télégramme. Vienne, Archives de l'État. Reproduit par OLLIVIER, VI, p. 583.

L'archiduchesse Charlotte, malgré des efforts énormes, n'avait pas obtenu grand'chose auprès de l'empereur François-Joseph. Il consentit, pour aller au-devant des désirs de l'archiduchesse, à ce que l'archiduc reçoive de nouveau, en cas de retour du Mexique, tout son apanage de 150 000 florins et lui en donna l'assurance par une lettre écrite de sa propre main (1). Mais, en général, il maintint ses conditions. Charlotte, trois heures durant, avait insisté auprès de son beau-frère et comme elle le pensait, réfuté tous ses arguments (2). Elle trouva l'empereur de bonne foi, sincère, mais, écrivait-elle, « il a de la peine à comprendre », ce qui explique qu'il n'a pas encore cédé. A Vienne l'archiduchesse reçut une lettre de son père le roi des Belges. Celui-ci ne voulait à aucun prix admettre que son beau-fils perdît une seule des prérogatives qui lui étaient dues de par sa position et sa naissance. C'est dans ce sens qu'était rédigée sa lettre (3) :

« 31 mars 1864.

« Ma chère enfant,

« J'envoie un messenger à Miramar pour apprendre tout ce qui a été et tout ce qui doit encore être fait. De loin cela ne produit pas une bonne impression que des choses si importantes, et qu'on aurait eu tant de temps à mettre sur le tapis, eussent seulement été touchées au dernier moment. J'espère qu'on le sentira en haut lieu et que les choses s'arrangeront d'une manière convenable. Je ne connais naturellement pas les détails, mais comme tu te le rappelleras je n'ai jamais varié là-dessus qu'il ne fallait en rien renoncer à la position due à la naissance, et ceci est encore toujours mon opinion. Philippe V renonça, mais, dans une certaine mesure, c'est la France qui lui avait valu sa nouvelle couronne et en outre on voulait seulement que les deux couronnes ne soient pas réunies. Des princes autrichiens ont possédé des États indépendants, sans renoncer. L'empereur Léopold, mon parrain, était longtemps

(1) Empereur François-Joseph à l'archiduc Ferdinand-Maximilien, Vienne, 7 avril 1864. Vienne Archives de l'État.

(2) Télégramme de l'archiduchesse Charlotte à son mari, 4 avril 1864. Vienne, Archives de l'État.

(3) Le roi Léopold à l'archiduchesse Charlotte, Windsor Castle, 31 mars 1864. Original, Vienne, Archives de l'État.



souverain d'un État tout à fait indépendant de l'Autriche, dont il revint pour rentrer dans sa patrie. Mon refrain est : Ne renoncer à rien, ne pas donner son assentiment à quelque chose de semblable. Une confiscation n'est pas à craindre, car elle n'est pas dans l'esprit du temps, seul notre propre assentiment par une imprudence peut tout nous enlever. Je l'ai suffisamment expérimenté moi-même. En outre l'entreprise, de par sa nature, est dangereuse et peut rater malgré le plus grand courage et le plus grand talent, si elle n'est pas possible. Ce serait un grand aveuglement et une plus grande imprudence de ne pas garder les moyens dont on dispose, dans une situation que rien ne vous obligeait à accepter. Il n'est pas non plus possible de se retirer, car les choses sont trop avancées et une confusion sans bornes en résulterait. »

Le roi Léopold demandait encore qu'on le tint au courant de toutes les démarches et s'excusa de n'avoir pu obtenir une frégate anglaise pour les accompagner au Mexique. Il en avait bien parlé avec le duc de Somerset, qui disait qu'il n'y avait pas de difficultés, et Arrangoiz avait aussi parlé avec lord Palmerston de la chose, mais celui-ci avait simplement refusé. Les Anglais sont « très tenaces en de telles choses, mais ils ne montrent aucune « animosité ».

« Cette lettre, concluait le roi, est pour toi et pour Maximilien, et se résume de la sorte : Ne renoncer à rien, pas de promesses dans ce sens ! mais ne pas repousser l'affaire du Mexique, car les suites en seraient désastreuses. »

Dès réception de cette lettre, Charlotte en télégraphia les choses principales à son mari. Elle continua encore le 5 avril ses tentatives de persuasion et, à midi, exprima l'espoir d'amener l'empereur François-Joseph, qui, disait-elle, avait « un sentiment profond de la justice, à changer d'opinion sur la renonciation. » Il souhaite ardemment, télégraphia-t-elle à son mari (1), que tu ailles au Mexique. Mais le soir du même jour elle rencontra, « malgré la bonne volonté visible de l'empereur », une « opposition insurmontable (2) ». Elle voulait

(1) Télégramme de l'archiduchesse Charlotte à l'archiduc Ferdinand-Maximilien, 5 avril 1864, midi cinq. Vienne, Archives de l'État.

(2) Télégramme de l'archiduchesse Charlotte à son mari, 5 avril 1864, 10 h. 30 du soir. Vienne, Archives de l'État.

déjà partir le 6 avril lorsqu'elle reçut un télégramme de son père (1) que celui-ci avait envoyé sur les instances de Napoléon.

« Il semble presque impossible, disait ce télégramme, de briser actuellement avec les Mexicains. Cette rupture amènerait un brouillamini épouvantable. Il faut trouver un moyen terme. »

Charlotte resta donc encore à Vienne et essaya de faire intervenir l'influence de sa belle-mère, l'archiduchesse Sophie. Mais ni elle non plus n'obtint rien de l'empereur, d'autant moins qu'elle n'était nullement persuadée que le Mexique ferait le bonheur de son fils. Charlotte le répéta à son mari (2) et ajouta que l'empereur avait pris ses scrupules comme prétexte, mais en réalité sans la moindre mauvaise volonté. François-Joseph écrivit (3), en outre, la même chose à son frère. En réponse à sa lettre du 2 avril, il lui expliquait que ses devoirs vis-à-vis de sa famille et de son peuple ne lui permettaient pas de céder aux exigences de l'archiduc, car les accepter serait incompatible avec le bien de la monarchie confiée à ses soins. La chose demandait une solution immédiate. L'archiduc devait se décider aussi vite que possible, soit pour des raisons de politique extérieure, soit à cause de sa situation toute spéciale vis-à-vis de l'empereur des Français. L'empereur fit en outre part à l'archiduchesse Charlotte de son intention de venir personnellement à Miramar pour essayer de persuader son frère de la nécessité de remplir les conditions stipulées. Il ne restait à l'archiduchesse qu'à s'incliner. Elle retourna donc à Miramar. Tout de suite elle rendit compte à son mari de son voyage pénible. Elle lui fit voir qu'il n'y avait rien à faire et qu'il fallait signer l'acte de renonciation à la succession, car sans cela il n'en serait rien du noble projet d'une renaissance du Mexique. Elle chassa l'accès de faiblesse qui avait saisi l'âme de son mari durant son absence, et le soir du 8 avril on prit enfin la résolution de renoncer. Dans une

(1) Le roi Léopold de Belgique à l'archiduchesse Charlotte, télégramme, 6 avril 1864. Vienne, Archives de l'État.

(2) L'archiduchesse Charlotte à l'archiduc Ferdinand-Maximilien, télégramme. Vienne, 7 avril 1864. Vienne, Archives de l'État.

(3) L'empereur François-Joseph à l'archiduc Ferdinand-Maximilien. Vienne, 6 avril 1864. Vienne, Archives de l'État.